

5576/27

Notaria Despret. AH.

Triptique. XVI. 1.

Bruxelles, le 25 février 1924.

Cher Monsieur le Notaire,

Je reçois votre lettre du 23 février. J'espère que vous viendrez me serrer la main à l'une de mes prochaines leçons. Nous pourrions parler du triptyque au sujet duquel vous m'avez écrit.

Recevez, je vous prie, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A Monsieur le Notaire Despret,

ATH.

Le Notaire Despret présente ses  
salutations empressées à Monsieur le Conserva-  
teur en chef et le remercie de son offre obli-  
geante. Il craint de voir plusieurs pro-  
prietaires individuels du trip-  
tyque ne se mettent pas d'accord sur  
la personne à qui le confier. Dans ces  
conditions il regrette de ne pouvoir s'en  
Ath, le 23 Février 1924

charger le même pour éviter toute  
responsabilité d'accident éventuel à l'ob-  
jet pendant son transport,

Il le prie de croire à l'assurance de  
sa considération la plus distinguée.

19 février 1924

Cher Monsieur le notaire.

J'ai bien reçu votre lettre. Je ne suis pas libre mercredi et ne puis rien promettre pour mercredi en huit. Mais vous pourriez déposer ici ce petit tableau et le reprendre ensuite. Je le verrais avec intérêt.

Agréez, Cher Monsieur le notaire, l'expression de ma considération très distinguée

Le Conservateur en chef

A Monsieur Félix Despret  
Notaire à Ath.

Félix Despret

Ath, le 16 Février 1924

NOTAIRE

Cher Monsieur le Conservateur en Chef  
M<sup>r</sup> Fernand Geraert

Pourrais-je demander à votre obligeance bien connue et à votre grande compétence, votre avis sur une petite triptyque de l'époque de la Renaissance que j'ai rencontrée dans un grenier lors d'une inventaire ?

Comme j'assiste le plus souvent que je le puis le mardi à nos si belles conférences sur l'art italien - je les suivais déjà en 1913 comme membre des Beaux Arts de l'Etat - je pourrais, si vous le voulez bien, vous montrer ce triptyque. Il n'est pas en bon état; la peinture s'est écail- lée par places, petites mais nombreuses, comme cela arrive sur boiseries peintes.

Mon projet de vous soumettre ce  
tréptyque le mardi avant ou après  
votre conférence, avait une chance  
par l'empêchement de mon con-  
frère Vincent député de Rob-  
bet en question, comme j'assistai  
le mercredi au musée du Cinquon-  
tenaire au Caers de M<sup>r</sup> Meyer  
seul arrangeur que je, et que  
mon confrère serait libre ce jour-  
là, le 20 et le 27 Février, pour-  
riez vous nous recevoir vers 4  
heures l'un de ces mercredis, plus  
au musée, q, ou ailleurs ?

Je vous remercie à l'avance de  
votre obligeance et vous prie de  
croire à l'assurance de mes sen-  
timents les plus distingués

J.  
Fily S. Deryet

Mon confrère croit avoir vu sur le  
cadre la date de 1340. Je pense  
qu'il se trompe; 1540 me paraît  
indiqué tant par la peinture elle  
même que par la composition & le  
soulèvement du cadre. Voulez-vous  
juger.